

**MUNICIPALITÉ
SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité est par la présente donnée par le soussigné, Sophie Millette, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil a adopté la résolution numéro 21-12 212, statuant sur le calendrier de la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2022;

Que ces séances ordinaires se tiendront aux dates et heures suivantes, au bureau municipal, situé au 492, des Bosquets :

JANVIER 2022 : LUNDI, LE 10 JANVIER À 19H30

FÉVRIER 2022: LUNDI, LE 7 FÉVRIER À 19H30

MARS 2022 : LUNDI, LE 7 MARS À 19H30

AVRIL 2022 : LUNDI, LE 4 AVRIL À 19H30

MAI 2022 : LUNDI, LE 2 MAI À 19H30

JUIN 2022 : LUNDI, LE 6 JUIN À 19H30

JUILLET 2022 : LUNDI LE 4 JUILLET À 19H30

AOÛT 2022 : LUNDI, LE 8 AOÛT À 19H30

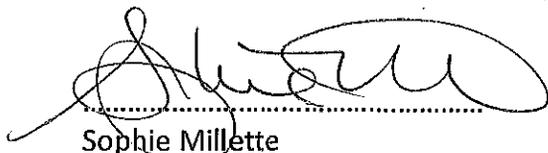
SEPTEMBRE 2022 : MARDI, LE 6 SEPTEMBRE À 19H30

OCTOBRE 2022: LUNDI, LE 3 OCTOBRE À 19H30

NOVEMBRE 2022 : LUNDI, LE 7 NOVEMBRE À 19H30

DÉCEMBRE 2022 : LUNDI, LE 5 DÉCEMBRE À 19H30

Donné à Sainte-Marie-de-Blandford, le 9^e jour du mois de décembre 2021

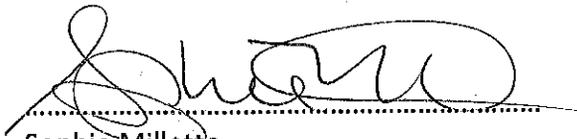


Sophie Millette
Directrice générale et
Secrétaire-Trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sophie Millette, Directrice-générale et secrétaire-trésorière résidant à Sainte-Marie de Blandford, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 7h00 et 19h00, le 9^e jour du mois de décembre 2021 à chacun des endroits décrétés par le Conseil Municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour du mois de décembre 2021.



Sophie Millette
Directrice générale et
Secrétaire-Trésorière